



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 24 FÉVRIER 2021 à 20H00

Le Conseil Municipal est convoqué le Mercredi 24 Février 2021 dans la salle du conseil municipal de la mairie.

### Ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte rendu de la séance du 10 Décembre 2020
- 2 – Vote du compte administratif 2020
- 3 – Approbation du compte de gestion 2020
- 4 – Affectation du résultat 2020
- 5 – Rénovation du local technique – demande de subvention
- 6 – Cimetière/Columbarium – Approbation du règlement et révision des tarifs
- 7 – Questions diverses

**Présents :** CAMPELLO Régina, MARTIN Linda, MONNIER Muriel, CASTAGNA Pascal, DEL VITTO Fanny, AUDRAS Amandine, SEGUIN Patrick

**Absent représenté :** TEYSSIER Serge qui donne pouvoir à CAMPELLO Régina

**Secrétaire de séance :** SEGUIN Patrick

Mme le Maire ouvre la séance en demandant au conseil municipal de désigner le secrétaire de séance : Monsieur SEGUIN Patrick est désigné secrétaire à l'unanimité.

### **1. Approbation du compte rendu de la séance du 10 Décembre 2020**

Mme le Maire donne le compte rendu de la dernière séance.

Le procès-verbal de ladite séance est approuvé à l'unanimité.

**2 – Délibération n°2021-1**  
**Vote du compte administratif 2020**

Hors de la présence de Régina CAMPELLO, et sous la présidence de Mme MARTIN Linda, 1<sup>ère</sup> Adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif communal 2020.

Section d'investissement : excédent	17 842.20 €
Section de fonctionnement : excédent	63 843.23 €

**Vote pour à l'unanimité des membres présents et représentés - (Mme le Maire se retire du vote)**

**3 – Délibération n°2021-2**  
**Approbation du compte de gestion 2020**

Le compte de gestion de la commune dressé pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**Vote pour à l'unanimité des membres présents et représentés**

**4 – Délibération n°2021-3**  
**Affectation du résultat 2020**

Affectation en investissement : excédent	17 842.20 €
Affectation en fonctionnement : excédent	63 843.23 €

**Vote pour à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**5 – Délibération n°2021-4**  
**Rénovation du local technique – demande de subvention**

Les devis de Lionel ROUX ont été retenus à hauteur de 3 150€ HT pour la partie démolition du local technique et à hauteur de 35 517€ HT pour la partie construction.

Il faudra prévoir environ 10 000€ pour les réseaux d'électricité, d'eau, la sécurité incendie...

Les travaux devraient commencer pour le mois de juin 2021.

Demande de subventions : 50% au département et 30% à la région.

**Vote pour à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**6 – Délibération n°2021-5**  
**Cimetière/Columbarium – approbation du règlement et révision des tarifs**

Le règlement intérieur est approuvé et rentrera en vigueur au 1er mars 2021

Les tarifs des concessions sont revus comme suit :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Concession simple : 2m<sup>2</sup></b> 30 ans – 350€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Columbarium</b> 15 ans – 400€ 30 ans – 700€</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Concession double : 4m<sup>2</sup></b> 30 ans – 600€</li> </ul>	<b>Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir : GRATUIT</b>

## 7. Questions diverses

- Convention de partenariat entre le CDG26 pour l'intervention d'un agent chargé de la fonction d'inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail (ACFI) : Le Centre de Gestion rappelle qu'il est nécessaire de désigner un agent chargé de la fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. A cet effet, il propose une mise à disposition d'un agent ACFI par le biais d'une convention de partenariat pour un coût annuel de 600€. Une délibération devra être prise pour cette mise en place.

- Marché Artisanal : Compte tenu des élections régionales et départementales qui auront lieu les 13 et 20 juin, le dimanche 27 juin 2021 a été retenu pour l'organisation du marché artisanal.

- Conseil de classe : les effectifs sont à la hausse, entre 30 à 34 élèves. Les inscriptions pour la rentrée 2021-2022 se feront directement auprès du secrétariat en mairie. Un courrier sera envoyé aux familles concernées courant avril 2021.

- Cinéma en plein air : Samedi 19 juin 2021 à 22h00. **Lieu à définir !** le film proposé sera « Le Grand Bain » de Guillaume CANET – 2018.

- ORANGE – FIBRE : Le réseau devrait être opérationnel d'ici fin de l'année 2021.

- Chantiers Jeunesses : Opération initiée par Montélimar Agglo. Projet de travaux peinture à la Mairie pour la période estivale 2021. + *Ecoles peinture des Volets*

- Côté loisirs : Projet de création d'une « rando-croquis ». Randonner et dessiner à la fois ! Une façon atypique de découvrir Puygiron autrement avec différents points de vue. Une activité qui mêlera harmonieusement la balade à l'initiation au dessin en pleine nature et permettant ainsi de ramener avec soi un petit souvenir de notre beau village.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30**

### Délibérations prises dans la séance du 24 Février 2021

2021	1	Vote du compte administratif 2020
2021	2	Approbation du compte de gestion 2020
2021	3	Affectation du résultat 2020
2021	4	Rénovation du local technique – demande de subvention
2021	5	Cimetière/Columbarium – Approbation du règlement et révision des tarifs

**Le Secrétaire de Séance : Patrick SEGUIN**

**Mme le Maire : Régina CAMPELLO**


